

PRIMES RELIÉES AUX DISPARITÉS RÉGIONALES

1er avril des années 2007, 2008 et 2009

**Les primes et allocations s'appliquent conformément
aux dispositions contenues dans les conventions collectives**

PRIMES RELIÉES AUX DISPARITÉS RÉGIONALES		Taux 2007-04-01 au 2008-03-31	Taux 2008-04-01 au 2009-03-31	Taux à compter du 2009-04-01
---	--	--	--	---

1.	Isolement et éloignement	par année	par année	par année
	Avec dépendants Secteur V	17 292 \$	17 638 \$	17 991 \$
	Avec dépendants Secteur IV	14 658 \$	14 951 \$	15 250 \$
	Avec dépendants Secteur III	11 272 \$	11 497 \$	11 727 \$
	Avec dépendants Secteur II	8 958 \$	9 137 \$	9 320 \$
	Avec dépendants Secteur I	7 243 \$	7 388 \$	7 536 \$
	Sans dépendant Secteur V	9 809 \$	10 005 \$	10 205 \$
	Sans dépendant Secteur IV	8 316 \$	8 482 \$	8 652 \$
	Sans dépendant Secteur III	7 046 \$	7 187 \$	7 331 \$
	Sans dépendant Secteur II	5 971 \$	6 090 \$	6 212 \$
	Sans dépendant Secteur I	5 065 \$	5 166 \$	5 269 \$
2.	Primes de rétention			
	Port d'attache: Sept-Iles (dont Clarke City), Port Cartier, Gallix et Rivière Pentecôte	8% du salaire annuel	8% du salaire annuel	8% du salaire annuel